

Extrait du registre des
délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 25 janvier, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 19 janvier 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 19 janvier 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Angélique MOUROCCQ.

Ont donné pouvoir :

- Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
- Nathalie COLLIBEAUX à Valérie DESQUESNE
- Nathalie BOUILLARD à Florence DUQUESNE
- Najat LEMERAY à Sylvain GASCOIN
- Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSEE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210125-21_02982-DE
Date de télétransmission : 28/01/2021
Date de réception préfecture : 28/01/2021

Absentes excusées : Anne ROELANDT et Nadine LECHATELLIER

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	à l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- pour : 29	28 JAN. 2021
- votants : 27	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 0	28 JAN. 2021
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/007 – Demande de subvention pour la défense incendie sur la commune déléguée de Condé-sur-Noireau (Hameau de Vaux)

Les communes nouvelles de plus de 2 000 habitants ont la possibilité de solliciter des subventions au Département au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales pour des projets de création de défense incendie.

Pour la commune de Condé-en-Normandie, le montant de subvention annuelle mobilisable est de 20 000 € maximum soit une dépense subventionnable de 40 000€HT.

Dans le cadre de la mise en place de la Défense Extérieure Contre l'Incendie et de la nécessité de créer une poche incendie sur la commune déléguée de Condé-sur-Noireau - Hameau de Vaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** les travaux pour la création d'un point d'eau incendie situé hameaux de Vaux sur la commune déléguée de Condé-sur-Noireau pour un montant prévisionnel de 39 800€ HT
- **AUTORISE** Madame le Maire, à déposer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados, au titre de l'APCR pour la création d'un point d'eau incendie sur la commune déléguée de Condé-sur-Noireau et à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 25 janvier 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

